

VILLE DE ROYAN

Arrondissement de ROCHEFORT

Département  
Charente-Maritime

Long du J. Ondres  
+ 1 m/s. L'ancien Administrateur  
conseil municipal conseil 3.12.6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Scéance du 10 Novembre 1956

OBJET :

**ACHAT D'UN  
CAMION**

56110

convocation du  
6 Novembre 1956

Le Dix Novembre 1956 le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. BRUSSET Max, Maire

ETAIENT PRESENTS : MM. BRUSSET, SEUGNET, REUTIN, CASTELNAU COUZINET, GAUSSEL, BARROT, POUGET, LAURENT, COUNIL Paul, GUILLAUD, BROTRÉAU, BARRIÈRE, ETCHEBER, DOMECQ, BOURDEILLE, NARTEAU, Melle FOUCHE, MM. ROCHEDEREUX, CRUSSENMEYER, DUPOUR, CHAMBOULAN, PAPEAU formant la majorité des membres en exercice

M. Barrière a été élu Secrétaire.

Le camion FORD, actuellement utilisé par les services municipaux, en service depuis 10 ans, est très fatigué ; sa consommation d'essence est très élevée (56 l aux 100 km ou une moyenne de cinq mois)

Les réparations très onéreuses qui sont nécessaires pour qu'il puisse assurer un service complet, ont amené la commission des Achats à étudier la possibilité de le remplacer par un camion "DIESEL". Son choix s'est arrêté sur le BERLIET 13 CV, 4 tonnes, équipé avec berne basculante, caisse bois et ridelettes rabattables, dont le prix des de 2.254.397 francs.

Elle propose d'autre part que le véhicule actuel qui est coté 160.000 francs à l'Argus soit conservé comme véhicule de secours.

**Le CONSEIL MUNICIPAL**

VU l'état du camion Ford actuellement utilisé par les services de voirie ;

Considérant que la vente de ce véhicule coté 160.000 francs ne présente aucun intérêt pour la ville mais qu'en contrepartie, il pourra être utilisé comme véhicule de secours

Vu les propositions reçues et notamment celle du concessionnaire BERLIET à Royan, M. LUCAS, Cours de l'Europe

Vu la proposition de la Commission des Achats

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances

Décide

- de procéder à l'achat d'un camion BERLIET 4 tonnes type GLA 5 R moteur diesel, 13 CV équipé avec berne basculante et ridelettes rabattables vendu par les établissements Berliet pour la somme de 2.254.397 francs, prix de Septembre 1956 soumis à formule de variation précisée dans les contrats de vente.

- d'autoriser M. le Maire à passer avec les Etablissements Berliet le marché correspondant
- que la dépense sera mandatée ch XXXV, art. 15 du B.S. "achat d'un camion".
- de conserver l'ancien camion Port qui sera utilisé comme véhicule de secours.

Fait et délibéré à Royan, les jour mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Député Maire  
L'Adjoint Délégué,

APPROUVE

Rochefort s/Mer le 13 Déc. 1956  
Le Sous-Trésorier  
Illisible.



*Plueuf*

POUR COPIE CONFORME  
Royan, le 15 Décembre 1956  
Pr le Député Maire  
L'Adjoint Délégué,



*Plueuf*